

## Service Social

Haute Ecole EPHEC

Av. K. Adenauer, 3 1200 Bruxelles

02/771.90.62

[social@ephec.be](mailto:social@ephec.be)

# Demande d'aide financière

## Année académique 2018-2019

 **LE SERVICE SOCIAL NE TRAITERA QUE LES DOSSIERS COMPLETS. (Formulaire et documents demandés)** 

Toute demande d'aide financière doit être accompagnée d'une lettre dans laquelle vous devez préciser votre demande et décrire votre situation.

**VEUILLEZ COMPLETER LE FORMULAIRE EN MAJUSCULES**

### ➤ INFORMATIONS GENERALES :

ANNEE D'ETUDES A LA HE **EPHEC** EN 2018-2019: B L O C 1 - B L O C 2 - B L O C 3 (biffez les mentions inutiles)

SECTION A L'**EPHEC** EN 2018-2019:

(COMEX, MARK, DROIT, COMPTA, TI, AUTOMATIQUE, EBUSINESS, ELECTOMECHANIQUE ) .....

N° MATRICULE EPHEC : HE.....

NOM : ..... (en majuscule SVP)

PRENOM : .....(en majuscule SVP)

ETAT CIVIL DE L'ETUDIANT : ..... NATIONALITE : .....(si autre que belge, veuillez également compléter la rubrique p.2)

DATE DE NAISSANCE : ..... = AGE : .....

ADRESSE: RUE.....N°.....BTE...

CODE POSTAL : ..... COMMUNE.....

GSM DE L'ETUDIANT : .....

N° DE DOSSIER A LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES (pour les étudiants boursiers de la Fédération Wallonie-Bruxelles) : .....

Etiez-vous déjà bénéficiaire d'une allocation d'études (bourse) de la Fédération Wallonie-Bruxelles en 2017-2018? **oui-non** (biffez la mention inutile)

Attention, les demandes de bourse doivent être introduites **par internet avant le 31 octobre 2018** auprès du service des allocations d'études de la Fédération Wallonie-Bruxelles **dès que possible** sur leur site :

[www.allocations-etudes.cfwb.be](http://www.allocations-etudes.cfwb.be)



La demande d'allocation d'études sera traitée au bureau régional de **NAMUR** !!!

**PARCOURS SCOLAIRE DEPUIS LA FIN DU SECONDAIRE :**

ANNEES SCOLAIRES	ETUDES POURSUIVIES	(Entourez le type d'études poursuivi)	RESULTATS OBTENUS NOMBRE DE CREDITS VALIDES
2013-2014		Type court - type long - autre	
2014-2015		Type court - type long - autre	
2015-2016		Type court - type long - autre	
2016-2017		Type court - type long - autre	
2017-2018		Type court - type long - autre	

➤ **A REMPLIR UNIQUEMENT POUR LES ETUDIANTS DE NATIONALITE  
ETRANGERE (HORS UE) :**

- DEPUIS QUAND ETES-VOUS ARRIVE EN BELGIQUE : .....
- QUEL EST VOTRE STATUT POLITIQUE<sup>1</sup> :
  - Candidat réfugié politique
  - Réfugié politique reconnu
  - Régularisé depuis le .....
  - En cours de régularisation
  - Etudiant étranger (visa étudiant)- **joindre une copie de la prise en charge**
  - Autre. Précisez.....
- **BENEFICIEZ-VOUS D'UNE PRISE EN CHARGE EN BELGIQUE. Si oui, laquelle ? (joignez une copie de la prise en charge et les revenus de la personne qui a signé la prise en charge)**

---

<sup>1</sup> Biffez les mentions inutiles et joignez une copie de votre titre de séjour délivré par une autorité belge.

## ➤ LISTE DES DOCUMENTS A JOINDRE A LA DEMANDE D'AIDE FINANCIERE :

### 1) DANS TOUS LES CAS :

- Une lettre qui reprend la situation familiale et financière de l'étudiant et **dans laquelle vous exposez l'objet précis de votre demande** (aide, avance boursière, avance pour les livres, tickets repas, stage, erasmus.....).
- Une copie de l'avertissement extrait de rôle complet de toutes les personnes qui figurent sur la composition de ménage (exception faite des étudiants poursuivant des études de plein exercice) Revenus 2016 - exercice 2017. (et éventuellement une attestation du CPAS qui mentionne la date du début et de la fin du RIS.)



- Si le revenu imposable est égal à zéro, joindre une attestation des revenus de remplacement (cpas, caisse d'invalidité, de pension....)

- Si vous avez des revenus provenant d'une organisation internationale, joindre une attestation

- Si vous avez des revenus non imposés en Belgique, joindre une attestation

- Une Composition de ménage postérieure au 1 juillet 2018.
- L'accusé de réception de la demande d'allocation d'études introduite par internet attestant que l'étudiant a introduit une demande d'allocation d'études à la Fédération Wallonie-Bruxelles dans les délais (avant le 31 octobre 2018). (uniquement si l'étudiant est dans les conditions financières et pédagogiques).

Si l'étudiant est dans l'impossibilité (étrangers, mineurs uniquement) d'introduire sa demande en ligne, il doit l'envoyer par recommandé postal (SAE bureau régional de Namur, rue van Opré 89 – 5100 Jambes) et nous fournir la preuve de l'envoi par recommandé fournie par le bureau de poste.

### 2) SI L'ETUDIANT EST CONCERNE :

- Pour les étudiants kotteurs : **la copie du bail**.
- Si d'autres enfants poursuivent des études supérieures ou universitaires : **les attestations d'inscriptions pour l'année en cours**.
- La preuve du paiement ou non des allocations familiales**. (Une photocopie de l'extrait de compte ou une attestation de la Caisse des Allocations Familiales)
- Si une pension alimentaire est versée : **une copie du jugement ou une copie de l'extrait de compte sur lequel est perçue la pension alimentaire**
- Si l'étudiant est fiscalement indépendant, **joindre ses deux derniers avertissements extrait de rôle en plus de celui de ses parents**
- Si la personne qui a la charge fiscale de l'étudiant est en médiation de dettes : **les documents émanants de l'organisme compétant**
- Pour les étudiants étrangers : **joindre une copie de la prise en charge et les revenus de la personne qui a signé la prise en charge**

LES DEMANDES D'AIDES FINANCIERES SERONT NORMALEMENT ETUDIEES PAR LE SERVICE SOCIAL DANS LA QUINZAINE QUI SUIT LE DEPOT DU DOSSIER COMPLET.